

1. PROPRIETES :

ASP STERIL ACID combine un agent biocide, du peroxyde d'hydrogène, des agents détartrants puissants (acide sulfurique et acide méthane sulfonique), un agent séquestrant et un agent mouillant pour une action optimale. ASP STERIL ACID est un liquide concentré hydrosoluble pour le nettoyage et la désinfection.

L'ASP STERIL ACID est un produit combinant à la fois une action détergente pour éliminer certaines souillures organiques, une action détartrante pour éliminer les dépôts minéraux et une action désinfectante pour détruire les bactéries, spores de bactéries, levures et virus indésirables, en fonction des conditions d'application.

ASP STERIL ACID est

- bactéricide,
- levuricide,
- sporicide,
- virucide (y compris sur bactériophages)

selon les normes européennes en vigueur.

Autorisé sur le marché sous le N° AMM N°FR-2020-0035 / N°BE-2020-0029 / N° PL-2021-0496 conformément au règlement Biocide 528/2012 en TP4. Déclaration à l'inventaire BioCID sous le N°47631

Domaines d'application :

- Circuits, pompes, canalisations, cuves fermées et équipements fermés en contact avec les denrées alimentaires, les aliments et l'eau de boisson, dans les industries agroalimentaires, les locaux et matériels de production / stockage / transport / transformation / commercialisation des denrées et produits alimentaires. Matériel de traite dans les élevages de production laitière.
- Petits matériels en contact avec les denrées alimentaires ou les aliments, dans des machines à laver professionnelles / tunnels de lavage / armoires de lavage dans les industries agroalimentaires / trempage.
- Contenants ouverts, petits matériels et équipements en contact avec les denrées alimentaires ou les aliments, y compris l'eau de boisson, dans les industries agro-alimentaires, les locaux et matériels de production / stockage / transport / transformation / commercialisation des denrées et produits alimentaires.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Avant tout nettoyage, procéder au rangement, balayage et prélavage.

Appliquer le produit à une fréquence adaptée selon le plan d'hygiène en place . Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses, le produit est compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre et caoutchouc.

Pré-laver le système avec de l'eau chaude ou un produit alcalin suivi d'un rinçage à l'eau potable. Le produit est un concentré soluble qui doit être dilué dans de l'eau potable via un système de dosage automatique pour une application par circulation automatique ou par dosage manuel.

Efficacité	Normes	Souches	Dose d'emploi :	T°C	T°C
Bactéricide	EN 1276	<i>Enterococcus faecium</i>	4%*	50°C	30 min.
Levuricide	EN 1650	<i>Candida albicans</i>			15 min.
Virucide	EN 14476	<i>Murine parvovirus</i>			5 min.
Virucide sur bactériophage	EN 13610	<i>Bacteriophage P001</i> <i>Bacteriophage P008</i>		75°C	15 min.
Sporicide	EN 13704	<i>Bacillus cereus</i>			

*Retrouvez l'ensemble des normes et souches testées en annexe de la fiche technique.

Se référer au plan d'Hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.

L'utilisation du produit est autorisée uniquement dans les installations dont les eaux usées sont traitées de manière biologique a minima avant rejet vers l'environnement.

Avant toute manipulation, veuillez consulter la fiche de données de sécurité et prendre connaissance des éventuelles incompatibilités et des moyens de protection individuelle à porter.

3. DOSAGE ET CONDUCTIVITE :

a. Méthode de dosage colorimétrique – contrôle de la solution :

- Prendre 10 ml de produit à doser
- Ajouter 2 ou 3 gouttes d'indicateur coloré : phénolphtaléine (la solution reste incolore).
- Doser avec le réactif NaOH (N/5) jusqu'à ce que la solution devienne rose.

• Résultat volumique (v/v) :

Concentration en % volumique = chute de burette de NaOH (N/5) X f

Concentration en g/l = chute de burette de NaOH (N/5) X f X 10

f = 0,4828 (facteur de titrage volumique)

• Résultat massique (p/p) :

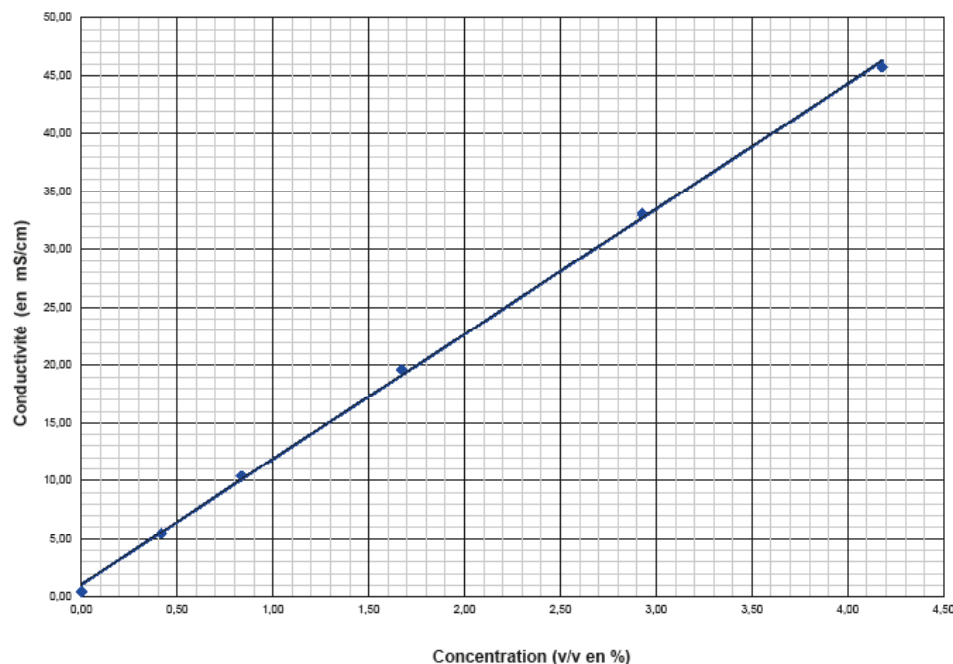
Concentration en % massique = chute de burette de NaOH (N/5) X f

Concentration en g/kg = chute de burette de NaOH (N/5) X f X 10

f = 0,5774 (facteur de titrage massique)

b. Mesure de la conductivité :

Courbe de conductivité à 25°C de l'ASP STERIL ACID - V2
Courbe réalisée avec une eau de dureté = 16,5°f
avec le conductimètre WTW Cond 3110



ATTENTION :

La mesure de la conductivité, pour certains produits, est sensible à la dureté de l'eau. Bien vérifier votre dureté et celle utilisée pour la courbe.

Veuillez vérifier si votre dosage se fait en volumique ou en massique.

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
pH à 1 % à 20°C:	1,5 +/- 0,5
Densité :	1,20 g/cm ³ +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière directe du soleil et du gel. Stockage : Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
Substance active :	Peroxyde d'hydrogène (N° CAS 7722-84-1) à 15 % m/m (180 g/L).
TP :	SL - Concentré soluble. TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) n°648/2004) :	< 5 % : agent de surface non ionique ; désinfectant
DLUO	24 mois.
Phosphore :	1.44 g/L
Azote total :	0.03 g/L
DCO :	66.6 g/L
DBO5 :	0 g/L

5. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Bidon de 24 kg. Réf. 002118901.
- Container de 1200 kg. Réf. 002118903.

6. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

PRODUIT STRICTEMENT PROFESSIONNEL

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer).

En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment. ATTENTION, ce produit est incompatible avec tous les métaux rouillés et autres objets corrodés même légèrement.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Formule déposée au centre anti-poison PCN (N°1189) : + 33 (0)3 83.22.50.50

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. En cas d'inefficacité, veuillez remonter le problème au détenteur de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) : infobiocide@b2f.fr.

N° de révision : Rev 06/11/2024

A. Efficacités en condition de saleté générale (3 g/L albumine bovine) - TP4

Efficacité	Norme	Temps de contact	Température	Souches	Dose d'emploi
Bactéricide	EN 13697	30 minutes	20°C	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> , <i>Escherichia coli</i> , <i>Enterococcus hirae</i> , <i>Staphylococcus aureus</i> , <i>Salmonella enterica</i> , <i>Listeria monocytogenes</i> , <i>Lactobacillus brevis</i>	1 %
	EN 1276 EN 13697	5 minutes	50°C	<i>Enterococcus faecium</i>	1 %
	EN 1276 EN 13697	1 minute	60°C	<i>Enterococcus faecium</i>	2 %
Levuricide	EN 1650 EN 13697	30 minutes	50°C	<i>Candida albicans</i>	4 %
	EN 1650	1 minute	60°C	<i>Candida albicans</i>	1,5 %
Virucide	EN 14476	15 minutes	50°C	<i>Parvovirus</i>	2 %
Sporicide	EN 13704	15 minutes	75°C	<i>Spores de Bacillus cereus</i>	2 %

B. Efficacités en condition de laiterie (10 g/L lait écrémé) - TP4

Efficacité	Norme	Temps de contact	Température	Souches	Dose d'emploi
Bactéricide	EN 13697	30 minutes	20°C	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> , <i>Escherichia coli</i> , <i>Enterococcus hirae</i> , <i>Staphylococcus aureus</i> , <i>Salmonella enterica</i> , <i>Listeria monocytogenes</i> , <i>Lactobacillus brevis</i>	1 %
	EN 1276 EN 13697	5 minutes	50°C	<i>Enterococcus faecium</i>	0,5 %
	EN 1276 EN 13697	1 minute	60°C	<i>Enterococcus faecium</i>	1 %
Levuricide	EN 1650 EN 13697	30 minutes	50°C	<i>Candida albicans</i>	4 %
	EN 1650	1 minute	60°C	<i>Candida albicans</i>	0,5 %
Virucide	EN 14476	15 minutes	50°C	<i>Parvovirus</i>	2 %
Bactériophage	EN 13610	30 minutes	20°C	<i>P001 et P008</i>	0,5 %
	EN 13610	5 minutes	50°C	<i>P001 et P008</i>	0,5 %
Sporicide	EN 13704	15 minutes	75°C	<i>Spores de Bacillus cereus</i>	2 %